



Conférence des Parties

Seizième session

Riyad (Arabie saoudite), 2-13 décembre 2024

Renseignements à l'intention des participants

Note du secrétariat

La seizième session de la Conférence des Parties (COP) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (la Convention) se tiendra du 2 au 13 décembre 2024 à Riyad (Arabie saoudite). Les participant(e)s trouveront dans le présent document des renseignements d'ordre général. Des renseignements complémentaires seront communiqués en temps voulu sur la page Web du secrétariat de la Convention¹ et sur le site Web du pays hôte² consacrés à la seizième session de la COP.

1. Secrétariat

Le secrétariat de la Convention est dirigé par le Secrétaire exécutif, Ibrahim Thiaw, et a son siège à Bonn (Allemagne), à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Langer Eugen
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn (Allemagne)
Téléphone : +49 228 815 2800
Télécopie : + 49 228 815 2898/99
Courriel : secretariat@unccd.int

2. Autorités du pays hôte

Le Gouvernement saoudien a mis en place un comité d'organisation chargé de préparer la seizième session de la COP.

Les informations les plus récentes sont affichées sur le site Web du pays hôte consacré à la session.

¹ Pour en savoir plus, consultez la page suivante : <https://www.unccd.int/cop16>.

² Pour en savoir plus, consultez la page suivante : <https://www.unccdcop16.org/>.



Pour de plus amples renseignements, les participants peuvent contacter les personnes suivantes :

M. Abdu Gasem Al Sharif

Directeur général

Direction générale des changements climatiques et des accords relatifs
à l'environnement

Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture

Riyadh Eastern Ring Rd. Ext. 12

Arabie saoudite

Téléphone : +966 112038888 Ext. 1214

Télécopie : +966 112038852

Courriel : agalshareef@mewa.gov.sa
abdu646@hotmail.com

Cc : M. Yasser Saleh Alyami

Coordonnateur national pour la Convention

Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture

Riyadh Eastern Ring Rd. Ext. 12

Arabie saoudite

Téléphone : +966 563030002

Courriel : yalyami@mewa.gov.sa

3. Lieu de la session

La seizième session de la COP se tiendra à l'adresse suivante :

Al Imam Saud Ibn Faysal Rd, Hittin

Riyad

Arabie saoudite

Un débat de haut niveau sera organisé au début de la session, au cours de laquelle se tiendront également des dialogues de haut niveau, des dialogues ministériels et des manifestations spéciales. La seizième session de la COP s'ouvrira officiellement le lundi 2 décembre 2024. Afin de préparer la session, des consultations régionales seront organisées les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024, au centre de conférence, avec les pays parties touchés visés aux annexes de la Convention concernant la mise en œuvre au niveau régional.

Les séances de travail se tiendront de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Les dialogues de haut niveau, les dialogues ministériels et certaines manifestations spéciales prévues pendant la session se tiendront à l'heure du déjeuner (de 13 heures à 15 heures).

Des salles sans interprétation seront mises à disposition pour les réunions informelles, sous réserve des dispositions prises avec le secrétariat.

4. Inscription

Les représentants des Parties à la Convention, de l'Organisation des Nations Unies et d'institutions spécialisées, d'organisations de la société civile et d'organisations intergouvernementales accréditées ainsi que les professionnels des médias peuvent s'inscrire pour participer aux sessions de la Conférence.

L'inscription des participants à la seizième session de la COP se déroulera comme suit :

Demande d'inscription en ligne

Le secrétariat a créé une page spéciale pour le dépôt des demandes d'inscription à la seizième session de la COP. Les participants sont invités à se préinscrire à partir du **15 juillet 2024** en utilisant le lien suivant : <https://www.unccd.int/cop16/registration>.

Pour faciliter la vérification des demandes d'inscription, tous les participants doivent joindre à leur demande une lettre de désignation confirmant qu'ils sont habilités à participer à la seizième session de la COP, ainsi qu'une copie de leur passeport.

Ils sont également tenus de joindre une photographie au format passeport afin d'accélérer l'inscription sur place et la remise des badges.

Confirmation et validation par courriel

Une fois la demande d'inscription en ligne approuvée, le secrétariat de la Convention la validera et enverra aux participants, par courriel, une confirmation de préinscription à la seizième session de la COP.

Inscription sur place

Une fois préinscrits, les participants pourront finaliser leur inscription sur place et retirer leur badge au centre de conférence. Ils devront présenter leur passeport et le code QR de préinscription (imprimé ou non) au secrétariat, qui leur délivrera le badge. Le comptoir des inscriptions sera ouvert aux dates et heures indiquées ci-après :

- Vendredi 29 et samedi 30 novembre, de 9 heures à 17 heures
- Dimanche 1^{er} au jeudi 12 décembre, de 8 heures à 18 heures
- Vendredi 13 décembre, de 8 heures à 13 heures

Les participants sont tenus de présenter leur badge au service de sécurité à l'entrée du centre de conférence et de le porter en permanence tant qu'ils sont dans l'enceinte du centre.

5. Pouvoirs

Les pouvoirs des représentants des Parties et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au secrétariat soit par le chef de l'État ou du gouvernement, soit par le Ministre des affaires étrangères. Afin d'assurer une pleine participation aux travaux de la Conférence, il est recommandé de conférer aux représentants des Parties tous les pouvoirs nécessaires pour participer à la session et, au besoin, siéger au Bureau de la COP ou de ses organes subsidiaires, et à tout comité ou groupe de travail établi pendant la session.

Les pouvoirs doivent être communiqués au secrétariat de la Convention. Le Bureau de la seizième session de la COP les examinera et rendra compte de cet examen au cours de la session³. Les représentants d'États et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales dotés du statut d'observateur doivent également être accrédités.

Il est vivement recommandé aux participants d'envoyer par courriel une copie de leurs pouvoirs à l'avance au secrétariat afin de faciliter le processus d'inscription (secretariat@unccd.int).

6. Informations à l'intention des médias

La procédure d'accréditation des journalistes et des correspondants est différente de celle des autres participants.

Pour recevoir la lettre d'invitation à la suite de l'inscription en ligne, les journalistes doivent fournir les documents suivants : un formulaire d'accréditation dûment rempli, disponible sur le portail d'inscription en ligne ; une photographie récente au format passeport ; une carte de presse en cours de validité ; une copie des pages du passeport sur lesquelles figurent la photographie et les signatures (pour les journalistes étrangers) ou une copie de la carte d'identité (pour les journalistes locaux) ; une lettre d'introduction, sur papier à en-tête officiel, de leur rédacteur en chef, du média ou de l'éditeur qu'ils représentent.

³ Voir le document [ICCD/COP\(16\)/23](#), à paraître pendant la session.

Les journalistes indépendants doivent fournir une lettre de l'organe de presse pour lequel ils couvrent la Conférence.

Les journalistes sont priés de se référer au dossier de presse disponible sur le site Web de la Convention pour prendre connaissance de toute mise à jour ou modification des conditions d'accréditation.

Pour toute question concernant l'accréditation ou la couverture de la Conférence et pour toute autre question relative aux médias, veuillez contacter le service de presse de la Convention :

Téléphone : +49 228 815 2820

Courriel : press@unccd.int.

7. Comment se rendre sur place

Vols internationaux à destination de Riyad

Situé à 35 kilomètres au nord du centre-ville, l'aéroport international King Khalid (KKIA) de Riyad est le principal aéroport de la ville et a accueilli environ 27 millions de passagers en 2022.

Il dessert 110 villes dans 50 pays différents (vols directs ou avec correspondance), le nombre de destinations pouvant varier en fonction des calendriers saisonniers, de l'exploitation aérienne et d'autres facteurs.

Avec ses installations impressionnantes, dont une tour de contrôle centrale, plusieurs terminaux de passagers et des pistes parallèles, l'aéroport King Khalid est un pôle majeur du transport aérien de la région.

Transferts à partir de l'aéroport international King Khalid

Il n'existe actuellement pas de transports publics reliant l'aéroport et le centre-ville. Les voyageurs ont donc le choix entre prendre un taxi, louer une voiture ou utiliser une application de chauffeurs privés.

Taxis

Il est possible de prendre un taxi de l'aéroport à Riyad. Le trajet dure généralement vingt-cinq minutes et coûte entre 45 et 55 dollars des États-Unis. De plus amples informations sur les différentes compagnies de taxi disponibles à l'aéroport King Khalid sont disponibles sur le site Web de l'aéroport⁴.

Location de voiture

Les représentants peuvent louer une voiture à l'avance ou à leur arrivée à l'aéroport en s'adressant aux agences présentes dans les différents terminaux de l'aéroport. Le trajet entre l'aéroport et le centre-ville dure environ vingt-cinq minutes. De plus amples informations sur les agences de location de voitures présentes à l'aéroport et sur les prix pratiqués sont disponibles sur le site Web de l'aéroport⁵.

Un certain nombre d'applications de chauffeurs privés opèrent en Arabie saoudite, notamment Uber et Careem. L'utilisateur a simplement besoin d'indiquer ses lieux de prise en charge et de dépose et peut suivre l'arrivée de son chauffeur sur son écran. Le paiement peut être effectué en espèces ou par carte de crédit.

Un comptoir d'information sur la seizième session de la COP sera mis en place dans le(s) hall(s) des arrivées de l'aéroport King Khalid à l'intention des participants. Ceux-ci se verront remettre une pochette de bienvenue contenant des cartes de la ville et des brochures d'information sur le réseau de transport et les services.

⁴ https://www.kkia.sa/en/Services/AirportServices/To_from_the_airport/Taxis/Pages/default.aspx.

⁵ https://www.kkia.sa/en/Services/AirportServices/To_from_the_airport/Car_Rental/Pages/default.aspx.

Dès que le comptoir d'information de la COP aura enregistré les dates de départ des représentants, des services de transfert payants entre divers hôtels et l'aéroport seront organisés par le pays hôte. Des informations à jour seront affichées sur le site Web du pays hôte consacré à la COP.

Comment se rendre au centre de conférence

Le site de la seizième session de la COP se trouve à proximité du célèbre Boulevard World (également connu sous le nom de BLVD World), situé dans le quartier Hittin, à Riyad. Il est situé sur Al Imam Saud Ibn Faysal Road, à côté de Boulevard City.

Le site est facilement accessible en taxi/navette depuis l'aéroport King Khalid en trente minutes (environ 30 kilomètres).

Il est également accessible par le système de transports publics de Riyad. Les représentants sont encouragés à consulter les applications ou services de transport locaux pour obtenir les informations actualisées les plus précises sur la manière de se rendre au centre de conférence.

Le pays hôte organisera des services de navettes entre les hôtels recommandés et le centre de conférence. Des informations à jour sur les horaires seront affichées sur le site Web du pays hôte.

Réseau de transports à Riyad

Bus

Le réseau de bus constitue un moyen confortable et abordable de se déplacer dans Riyad. La Saudi Public Transport Company (SAPTCO), qui est la compagnie nationale de bus en Arabie saoudite, exploite plusieurs lignes à Riyad⁶.

Les bus circulent fréquemment, toutes les dix minutes en semaine en moyenne, et plus souvent le vendredi après-midi. Le paiement des billets se fait grâce à la carte à puce rechargeable de la SAPTCO, qui coûte 10 riyals ; un billet de bus valide pendant deux heures coûte 4 riyals⁷. Les cartes à puce sont rechargeables aux distributeurs de la SAPTCO, sur l'application de la SAPTCO et auprès des chauffeurs de bus.

Taxis

Le taxi est le moyen de transport le plus courant à Riyad, où il existe de nombreuses compagnies. Toutefois, il est préférable d'éviter de héler un taxi dans la rue. Les tarifs sont calculés à l'aide d'un compteur horokilométrique (qui détermine la somme à payer en fonction de la durée du trajet et de la distance parcourue), sans différence de prix pour les trajets de jour ou de nuit.

La plupart des compagnies de taxi à Riyad ont une application mobile et un site Web faciles à utiliser, ce qui facilite la réservation d'un taxi. La compagnie de taxis locale la plus connue est Safwa Taxi – Green Taxis, joignable au +966 92 001 0068.

8. Hébergement

Les participants doivent réserver eux-mêmes leur hébergement, ce qu'ils sont encouragés à faire dans les meilleurs délais.

Les informations sur les hôtels recommandés par le pays hôte seront affichées sur la page Web de la seizième session de la COP et sur le site Web du pays hôte dès qu'elles seront disponibles.

⁶ <https://www.riyadhbus.sa/web/guest/routes>.

⁷ <https://www.riyadhbus.sa/web/guest/tickets>.

9. Services disponibles sur place

On trouvera dans le Journal officiel de la seizième session et sur le site Web du pays hôte des renseignements à l'intention des participants sur les services médicaux, les numéros d'urgence et divers autres services (poste, téléphone, télécopie, photocopie, Internet, cafétérias, restauration, banques, agences de voyages, etc.).

10. Formalités d'immigration et de douane

Visas

Les ressortissants du Conseil de coopération du Golfe⁸ et les résidents titulaires d'un permis de séjour en cours de validité n'ont pas besoin de visa pour entrer en Arabie saoudite.

Visa électronique

Les ressortissants étrangers de 63 pays⁹ peuvent prétendre à un visa électronique¹⁰.

Le visa électronique est un visa d'un an à entrées multiples qui permet de passer jusqu'à quatre-vingt-dix jours dans le pays. Les voyageurs doivent être en possession d'un passeport valide pendant au moins six mois après la date d'entrée en Arabie saoudite, sauf pour les citoyens des États-Unis d'Amérique, qui peuvent entrer sur le territoire tant que leur passeport est valide, quelle que soit la durée restant à courir avant l'expiration.

La présentation d'une lettre d'invitation à la seizième session de la COP établie par l'ONU ou d'un document délivré par une autorité compétente du pays d'origine attestant la participation officielle peut faciliter l'obtention d'un visa. Il est conseillé de déposer la demande de visa électronique plusieurs jours avant la date du voyage afin qu'elle puisse être traitée à temps.

Les autorités saoudiennes feront tout leur possible pour faciliter les procédures d'entrée pour tous les participants.

Visa consulaire

Les ressortissants de pays ne pouvant pas prétendre au visa électronique peuvent demander un visa consulaire auprès des ambassades et consulats d'Arabie saoudite¹¹.

Il est vivement recommandé aux représentants de vérifier s'ils doivent obtenir un visa auprès des missions consulaires ou diplomatiques saoudiennes dans leur pays d'origine.

Visa à l'arrivée

Les représentants peuvent aussi demander un visa à leur arrivée aux points d'entrée en Arabie saoudite s'ils remplissent l'une des conditions suivantes :

- Être originaire de l'un des 63 pays dont les ressortissants peuvent prétendre à un visa électronique¹².
- Être titulaire d'un visa en cours de validité émis par un pays de l'espace Schengen, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ou les États-Unis.

Prescriptions supplémentaires concernant le visa à l'arrivée :

- Le visa doit être en cours de validité ;
- Il doit concerner un séjour touristique ou d'affaires ;

⁸ Les pays faisant partie du Conseil de coopération du Golfe sont l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar.

⁹ Consultez la page suivante pour obtenir la liste des pays dont les ressortissants peuvent prétendre au visa électronique : <https://visa.visitsaudi.com/>.

¹⁰ Consultez la page suivante pour demander un visa électronique : <https://visa.visitsaudi.com/>.

¹¹ Consultez la page suivante pour obtenir la liste des ambassades et consulats d'Arabie saoudite dans le monde : <https://www.mofa.gov.sa/ar/embassies/Pages/default.aspx>.

¹² Consultez la page suivante pour demander un visa électronique : <https://visa.visitsaudi.com/>.

- Il doit avoir été utilisé au moins une fois et porter un cachet d'entrée du pays émetteur ;
- Les titulaires d'un permis de séjour permanent délivré par un pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni ou les États-Unis peuvent également prétendre à un visa à l'arrivée, ainsi que leurs parents au premier degré.

Réglementation sanitaire

L'Arabie saoudite s'est dotée de règles sanitaires particulières pour les visiteurs, en particulier pour ceux qui voyagent pour le hajj ou la omra. Les principales prescriptions et recommandations à destination des personnes voyageant en 2024 peuvent être consultées sur le site officiel du Ministère saoudien de la santé¹³.

Les participants à la COP sont invités à s'assurer que toutes leurs vaccinations sont à jour et qu'elles apparaissent dûment dans leur certificat de vaccination avant de voyager.

Réglementation douanière

Des informations sur la réglementation douanière en vigueur en Arabie saoudite peuvent être obtenues auprès des ambassades ou consulats saoudiens¹⁴ ou en consultant la page suivante : <https://zatca.gov.sa/>.

Tout représentant qui ne respecterait pas la réglementation douanière peut se voir interdire l'entrée sur le territoire par les autorités locales.

11. Interventions lors des réunions officielles

Dans sa résolution 76/237 sur le plan des conférences, l'Assemblée générale des Nations Unies a prié le Secrétaire général de continuer à faire en sorte que les services de traduction et d'interprétation soient de la plus haute qualité dans les six langues officielles.

Dans l'intérêt du bon déroulement des réunions, il convient que les participants prononcent leurs discours ou leurs déclarations à un débit normal pour qu'une interprétation simultanée de qualité puisse être assurée à l'entière satisfaction de tous les intéressés.

12. Manifestations parallèles

Les participants qui souhaitent organiser des manifestations parallèles en marge de la COP doivent adresser une demande en ce sens au secrétariat, par téléphone, télécopie ou courriel :

Téléphone : +49 228 815 2800
 Télécopie : +49 228 815 2898/99
 Courriel : sideevent@unccd.int

Le formulaire correspondant peut être téléchargé sur la page Web de la seizième session de la COP, à l'adresse suivante : <https://www.unccd.int/cop16/special-and-side-events>. Les demandes doivent parvenir au secrétariat avant le **1^{er} septembre 2024**.

Le secrétariat ne s'occupe que de l'attribution des salles. Les salles et créneaux horaires seront attribués en fonction des disponibilités, dans l'ordre de réception des demandes.

Les coordonnées des entreprises qui fourniront des services payants d'interprétation anglais/français/espagnol ainsi que des services de restauration pour les manifestations parallèles seront affichées sur la page Web de la seizième session et sur le site Web du pays hôte dès qu'elles seront disponibles.

¹³ https://www.moh.gov.sa/en/HealthAwareness/Pilgrims_Health/Documents/Health-Regulations-En.pdf.

¹⁴ Consultez la page suivante pour obtenir la liste des ambassades et consulats d'Arabie saoudite dans le monde : <https://www.mofa.gov.sa/ar/embassies/Pages/default.aspx>.

Une liste des services disponibles auprès de prestataires locaux sera diffusée sur le site Web du pays hôte¹⁵.

Il est rappelé aux participants qu'aucune manifestation parallèle ne peut être organisée pendant les heures de travail officielles de la Conférence (voir la section 3 ci-dessus) ni pendant le débat de haut niveau.

Un calendrier des manifestations spéciales et parallèles qui seront organisées pendant la session sera publié dans le Journal officiel et pourra aussi être consulté sur le site Web du pays hôte. Pour tous renseignements supplémentaires sur les manifestations organisées en marge de la COP, se reporter aux indications affichées sur le site Web de la Convention¹⁶.

13. Expositions et pavillons

Pendant la seizième session de la COP, les parties prenantes auront la possibilité d'organiser des expositions ou d'installer des pavillons dans deux zones distinctes : la zone bleue et la zone verte. Les expositions seront ouvertes au public et porteront sur les technologies innovantes, la mise en réseau, les efforts de remise en état et les activités inclusives pour tous les groupes de la société, le tout sous l'angle de la terre et des territoires.

Le secrétariat de la Convention invite les parties et les organisations accréditées qui souhaitent installer un pavillon dans la zone bleue à envoyer un courriel aux adresses bluezone@unccdop16.org et cop16.bluezone@mwan.gov.sa.

Pour plus d'informations sur les pavillons de la zone verte et sur l'inscription, veuillez consulter le site Web du pays hôte à l'adresse <https://www.unccdop16.org/general-8-1> et/ou envoyer un courriel à l'adresse greenzone@unccdop16.org.

Les parties prenantes qui souhaitent s'inscrire en vue d'obtenir un espace d'exposition peuvent utiliser le lien <https://www.unccdop16.org/exhibitors>.

14. Sécurité pendant la session

À partir du 2 décembre 2024, l'accès au centre de conférence et à ses environs sera strictement réservé aux personnes dûment accréditées par le secrétariat de la Convention.

Tous les membres des délégations nationales, les représentants d'organisations intergouvernementales, d'entités des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, d'institutions universitaires et du secteur privé, ainsi que les professionnels des médias, pourront obtenir leur badge auprès du comptoir des inscriptions, qui se trouvera dans le centre de conférence jusqu'au 13 décembre à 13 heures. Les dispositions prises pour assurer la sécurité pendant la seizième session de la COP sont exposées ci-dessous.

Le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU sera responsable, en étroite collaboration avec les forces de l'ordre du pays hôte, de la sécurité de toutes les personnes présentes au centre de conférence. Comme c'est traditionnellement le cas pour les conférences officielles, les autorités du pays et de la ville hôtes sont chargées de prendre toutes les dispositions relatives à la sécurité et à la circulation à l'extérieur du centre de conférence, y compris le comptoir des inscriptions.

Les autorités de sécurité du pays hôte assureront la protection rapprochée des chefs d'État ou de gouvernement et d'un nombre limité d'autres représentants gouvernementaux. Les demandes de protection rapprochée doivent être initiées par les ambassades des pays concernés à Riyad, qui doivent se rapprocher du Ministère saoudien des affaires étrangères. Dans le cas des chefs d'État ou de gouvernement, les différentes ambassades doivent prendre contact avec le Ministère des affaires étrangères si elles ne l'ont pas encore fait.

¹⁵ Pour en savoir plus, consultez la page suivante : <https://www.unccdop16.org/exhibitors>.

¹⁶ <https://www.unccd.int/cop16/special-and-side-events>.

Les pays dont le chef d'État ou de gouvernement participe à la seizième session de la COP peuvent contacter le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU, notamment en ce qui concerne l'accréditation des gardes du corps nationaux et la délivrance de badges pour eux.

Personne à contacter : M. Said Jannoun
 Coordonnateur chargé de la sécurité des manifestations
 Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU
 Courriel : jannoun@un.org

Accès au centre de conférence

Pendant la seizième session de la COP, l'accès au centre de conférence sera strictement réservé aux personnes dûment accréditées et munies d'un badge délivré spécialement pour la Conférence. Afin d'éviter les problèmes de dernière minute, tous les États sont priés de veiller à ce que leur délégation et les personnes qui les accompagnent soient dûment accréditées.

À l'intérieur du centre de conférence, certaines restrictions supplémentaires de circulation pourront être imposées, y compris la nécessité d'obtenir un badge complémentaire pour la salle des séances plénières. La zone qui englobe le salon V/VIP, le Bureau du Président, le Bureau exécutif ainsi qu'un espace supplémentaire réservé au salon V/VIP du pays hôte sera placée sous accès restreint et sécurisée par le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU.

Toutes les livraisons doivent être effectuées entre 4 et 6 heures du matin et être programmées et autorisées par le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU et la police saoudienne.

L'accès au centre de conférence se fera comme suit :

- a) Délégations et personnel de l'ONU : accès par les entrées piétonnes principales et passage par le bâtiment des contrôles de sécurité et de l'accréditation ;
- b) Représentants d'organisations non gouvernementales et d'entreprises et personnel local : accès par les entrées piétonnes principales et passage par le bâtiment des contrôles de sécurité et de l'accréditation ;
- c) Professionnels des médias : accès par les entrées piétonnes principales et passage par le bâtiment des contrôles de sécurité et de l'accréditation ;
- d) V/VIP : accès par l'entrée V/VIP qui donne directement dans le centre de conférence ;
- e) VIP : accès par l'entrée spéciale et par les entrées piétonnes principales et passage par le bâtiment des contrôles de sécurité et de l'accréditation.

Objets et badges perdus

La perte d'un badge ou de tout objet personnel dans le centre de conférence doit être signalée au bureau d'accréditation et/ou au Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU.

15. Renseignements d'ordre général sur le lieu de la session

Informations sur Riyad

Riyad est la capitale et la plus grande ville d'Arabie saoudite. C'est également la capitale de la province et du gouvernorat du même nom. Plus grande ville de la péninsule arabique, elle est située au milieu du désert du Néfoud, dans la partie orientale du plateau de Najd.

Elle se situe à environ 600 mètres au-dessus du niveau de la mer et accueille environ 5 millions de touristes chaque année, ce qui la classe au 49^e rang des villes les plus visitées au monde et au 6^e rang pour le Moyen-Orient. Riyad comptait 7 millions d'habitants en 2022,

ce qui en fait la ville la plus peuplée d'Arabie saoudite, la 3^e du Moyen-Orient et la 38^e d'Asie.

Elle est divisée en 15 districts municipaux, qui sont supervisés par la municipalité de Riyad, dirigée par le Maire, et par la Commission royale pour Riyad, présidée par le Gouverneur de la province.

Monnaie

La monnaie officielle de l'Arabie saoudite est le riyal saoudien (SAR).

1 USD = environ 3,75 SAR (au 1^{er} juillet 2024)

1 EUR = environ 4,03 SAR (au 1^{er} juillet 2024)

Il est possible d'échanger des devises dans les banques, les bureaux de change ou les distributeurs de billets dans tout le pays. Les principales cartes de crédit sont acceptées dans la grande majorité des hôtels, des restaurants et des centres commerciaux.

Climat

En Arabie saoudite, le climat est **désertique**, avec des journées chaudes et des nuits plus fraîches. Pendant l'été (de mai à septembre), il fait extrêmement chaud et les températures dépassent les 40 °C (104 °F). L'hiver (d'octobre à avril) est toutefois plus agréable, avec des températures comprises dans la journée entre 20 et 30 °C (68 et 86 °F). Les nuits peuvent être plus fraîches, surtout dans les régions désertiques.

À Riyad, le mois de décembre correspond à l'hiver. Il y fait généralement chaud et les précipitations sont faibles. La journée, les températures oscillent autour de 23 °C (73 °F), tandis qu'elles peuvent descendre jusqu'à 11 °C la nuit (52 °F). La ville reçoit généralement peu de précipitations, avec une moyenne d'environ 10 millimètres pour le mois. En général, il pleut environ quatre jours en décembre.

Avec ses températures confortables et ses conditions plus sèches, le mois de décembre est donc une très bonne période pour visiter Riyad.

Électricité

L'Arabie saoudite utilise un système d'alimentation électrique bi-tension qui fournit du 127 V dans les bâtiments résidentiels et commerciaux légers et du 220 V dans les gros centres commerciaux et les zones industrielles. Toutefois, en août 2010, le Gouvernement a approuvé des plans visant à faire passer le pays à un système 230 V/400 V. Dans les zones déjà construites, le passage à la nouvelle tension se fera sur une période de vingt-cinq ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la décision. À l'heure actuelle, toutes les prises électriques en Arabie saoudite fournissent une tension standard de 220 V avec une fréquence standard de 60 Hz.

Les fiches et des prises de courant sont de types A, B, C et G. Si vos appareils n'ont pas de fiche de type G, munissez-vous d'un adaptateur universel.

Heure locale

L'Arabie saoudite est sur le fuseau horaire AST (Arabia Standard Time), qui correspond à UTC/GMT +3. Il n'y a pas d'heure d'été en 2024.

Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture sont généralement de 9 heures à 18 heures, du samedi au jeudi.

À Riyad, les heures d'ouverture des hôpitaux et centres de soins sont les suivantes :

Hôpitaux : les services en ambulatoire et les autres départements sont ouverts du dimanche au jeudi de 7 h 30 à 17 heures (équipe unique). En dehors de ces heures et les vendredis et samedis, certains départements travaillent selon une rotation des équipes établie par la direction de l'hôpital.

Les centres de soins de santé primaires accueillent les patients de 8 heures à 16 heures, tandis que les urgences ont des horaires étendus (8 heures-minuit).

Les centres de soins de garde accueillent les patients tous les jours (16 heures ou 24 heures sur 24) à partir de 16 heures, sauf les vendredis et samedis, où ils sont ouverts à partir de 8 heures.

Hôpitaux à Riyad

Hôpital Dallah

<https://www.dallah-hospital.com/english/home>

Hôpitaux Dr. Sulaiman Alhabib

<https://hmg.com/en/pages/home.aspx>

Hôpital Al Hammadi

<https://alhammadi.med.sa/Default.aspx?lang=en>

Centre médical spécialisé

<https://www.smc.com.sa/>

Cliniques de consultation

<http://khccgroup.com/>

Les administrations publiques sont ouvertes du dimanche au jeudi de 8 heures à 16 heures.

Les horaires d'ouverture des bureaux de poste de Riyad varient en fonction de leur type et de leur taille :

Les stations de retrait de colis sont ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les petits bureaux de poste sont ouverts de 8 heures à 14 h 15.

Les plus grands bureaux de poste sont ouverts de 8 heures à 20 h 45.

La poste centrale de Riyad est ouverte du lundi au jeudi et le dimanche de 8 heures à 21 heures, et le samedi de 16 heures à 21 heures. Elle est fermée le vendredi.

Les banques sont généralement ouvertes du dimanche au jeudi, de 9 h 30 à 16 h 30.

Les centres commerciaux et les souks (marchés traditionnels) sont ouverts tard dans la soirée, surtout le week-end. Pour connaître les heures d'ouverture des restaurants et des centres commerciaux, consultez le site Web du pays hôte.

Informations utiles

Capitale de l'Arabie saoudite, Riyad offre un mélange unique de modernité et de tradition qui en fait une destination fascinante. Que l'on soit intéressé par l'histoire, la nature, le shopping ou les visites culturelles, Riyad a de quoi captiver tous les voyageurs.

Des informations sur les activités culturelles prévues pendant la Conférence, y compris le week-end, figureront dans le Journal officiel de la session.

Des renseignements supplémentaires sur les voyages et le tourisme sont disponibles sur le site officiel du Ministère saoudien du tourisme à l'adresse <https://www.visitsaudi.com/en>. Des informations pratiques et des recommandations utiles concernant l'hébergement, les restaurants, les transports publics, les festivals, les événements culturels, etc. y sont mises à la disposition du grand public.

De plus amples informations sur la conférence sont disponibles sur la page Web de la seizième session de la COP à l'adresse <https://www.unccd.int/cop16> et sur le site Web du pays hôte à l'adresse <https://www.unccdcop16.org/>.